

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression
plastique option art

- Ecole supérieure d'art et design Le Havre-Rouen

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de l'établissement

L'Ecole supérieure d'art et design Le Havre-Rouen (ESADHaR) est née en décembre 2010 de la fusion de l'Ecole supérieure d'art du Havre et de l'Ecole régionale des beaux-arts de Rouen sous la forme d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC) dont la vocation était, notamment, d'intégrer le système LMD (licence-master-doctorat). Issue de deux villes historiquement concurrentes, l'école s'est tôt située dans l'axe Paris-Le Havre, revendiquant la Seine comme un couloir naturel et un enjeu stratégique. L'établissement réunit deux sites comparables en nombre d'étudiants. Le site de Rouen a subi en 2014 un déménagement d'un bâtiment patrimonial du centre historique de la ville (l'Aître Saint Maclou) vers la proche périphérie qui constitue désormais un défi d'intégration dans un quartier populaire. L'école ayant gagné en surface et en équipement, les étudiants et les enseignants se sont rangés au projet après une période de doutes.

Le projet d'établissement est bâti sur l'identité d'une seule école ayant conçu sa gouvernance en équilibre entre les deux sites. La direction générale et la direction des études circulent chaque semaine entre les deux villes distantes d'une centaine de kilomètres afin de générer une culture commune d'établissement. Le nom de l'école affiche bien les deux secteurs de l'art et du design revendiqués comme distincts et pouvant se nourrir l'un de l'autre, profitant d'une réelle proximité physique et d'équipes de travail à taille humaine. L'offre de formation propose quatre filières d'enseignement au sein de quatre départements : « A/R/T : Action recherche transversalité », « Art i-REEL : image, réseau, espaces, expérimentation, lieu », « Design graphique et interactivité » et « master *Création littéraire* » construit avec l'Université du Havre. L'évaluation du DNSEP (Diplôme national supérieur d'expression plastique) option *art* couvre l'ensemble de l'offre d'enseignement en 2^{ème} cycle que l'on peut présenter par site (Rouen et Le Havre) ou par domaine (art et design).

L'école est centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) et participe à la formation amateur des enfants et des adultes. Un atelier de préparation aux concours d'entrée des écoles d'art est dispensé sur les deux sites.

L'ESADHaR est naturellement intégrée à son territoire et de grandes opérations culturelles (Saison graphique, Art Sequana, 500^{ème} anniversaire de la ville du Havre, etc.) lui permettent de mutualiser des dynamiques. La proximité de la ville de Paris constitue un atout en termes de ressources artistiques et culturelles et enclenche un mouvement vertueux le long de la Seine dont la ville du Havre s'est pleinement emparée.

Présentation du diplôme

Le DNSEP option *art* se présente sous la forme d'un seul diplôme décliné en trois départements situés sur les deux sites du Havre et de Rouen. Deux départements (Rouen et Le Havre) préparent directement à l'art au sens général des arts plastiques et un département (sur le site du Havre) prépare à une mention spécialisée en design graphique. Habituellement distingué de l'option *art* dans les autres écoles d'art qui lui dédient une option spécifique (*communication* ou *design*), cette situation particulière doit être soulignée. En effet, ce diplôme unique porte deux formations distinctes en art contemporain et en design graphique. Celles-ci tirent néanmoins un bon parti de leur proximité, au bénéfice de la formation d'auteurs autonomes.

Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation vise à préparer des créateurs autonomes dans le champ du design graphique et de l'art. Prônant « l'aventure artistique », l'école assume la préparation à une démarche d'auteur qui implique des formes d'expérimentation tout en étant attentive à bien doter ses diplômés de compétences professionnelles. Les compétences sont réparties entre différents pôles : méthodologie, recherche, évaluation, langue. La répartition entre enseignements obligatoires et facultatifs est claire. La possibilité de choix entre les enseignements est importante : deux sur dix ou douze, selon les spécialités. Les deux sites possèdent des ateliers qui permettent aux étudiants de démultiplier les

moyens d'expression, des plus classiques (peinture, gravure, sérigraphie, photographie) aux plus contemporains (vidéo, pratiques numériques).

L'alternance d'enseignements collectifs, de workshops, de rendez-vous individuels et d'ateliers de pratiques offre un large panel de modalités pédagogiques permettant à l'étudiant de dessiner son propre parcours en 2^{ème} cycle. Dans le dossier transmis par l'établissement, la formation distingue davantage les années 1 et 2 du 1^{er} cycle du reste du cursus d'études, la césure entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle n'apparaît pas nettement. La très grande majorité des enseignements sont identiques entre la 3^{ème} année et la 5^{ème} année d'études, sans que soient précisées les attentes du niveau master.

Les intitulés des formations en art des deux sites (« A/R/T » à Rouen et « Art i-REEL » au Havre) ne distinguent pas véritablement les parcours proposés.

Concernant la mention *design graphique*, le cursus prépare l'étudiant à comprendre le terrain de conception d'une commande et à mettre en place son projet avec des compétences numériques (création de site web ou de programmes interactifs) et éditoriales. Sur le site du Havre, les mutualisations d'enseignement sont rendues possibles par la présence des deux spécialités (art et design) qui mobilisent les pratiques numériques transversales. L'école s'est dotée d'un Fablab (laboratoire de fabrication) qui concourt au partage des savoirs. L'apprentissage de l'anglais est généralisé et la présence importante d'enseignants de différentes nationalités doit être soulignée.

Les crédits sont généralement affectés par blocs, de manière pas toujours précise, notamment concernant les stages. A côté d'un stage court d'un mois, les étudiants peuvent compléter leur formation par l'acquisition de compétences professionnelles lors de cours de médiation culturelle ou de mise en situation (ateliers amateurs) qui donnent lieu à des certificats et à un diplôme universitaire.

L'école recrute 60 % des étudiants en Normandie et 20 % sont issus de la région parisienne mais le dossier ne précise pas l'origine des cursus des inscrits, laissant penser que la grande majorité d'entre eux provient du 1^{er} cycle de l'établissement.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le DNSEP option *art* constitue la seule offre de 2^{ème} cycle de l'établissement à côté du master en création littéraire. L'établissement figure dans le territoire normand aux côtés d'une autre école supérieure d'art (Caen-Cherbourg) avec laquelle aucune articulation n'est affichée. L'association de l'école à la ComUE (communauté d'universités et établissements) en 2016, tout comme son appartenance à plusieurs réseaux d'enseignement supérieur (il existe notamment une convention avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Rouen), offrent un potentiel à développer. L'offre de formations universitaires dans le champ artistique et culturel n'est pas précisée.

L'insertion des deux sites dans les milieux professionnels régionaux est manifeste. De nombreux partenariats permettent aux étudiants de se familiariser avec l'art contemporain et avec le graphisme. Les occasions de tester le format de l'exposition sont courantes, en région Normandie et au-delà. Le dossier présente de nombreuses opérations menées avec des acteurs économiques, publics (casernes de pompier, hôpital) ou des associations. Plusieurs dispositifs permettent aux étudiants de se préparer à l'après diplôme (les entrepreneuriales, le comité d'édition). A Rouen, l'école envisage plusieurs projets liés à la ville, aux habitants et aux usagers favorisant ainsi son inscription dans son territoire.

Concernant la recherche, le travail sur le mémoire est positionné au 1^{er} semestre de l'année du diplôme. L'accès à un enseignement théorique est introduit de façon progressive dans le cursus. Le dossier annonce près de 13 lignes de recherche distribuées entre « Art, nature et société » et « Champs du visible ». Les enseignants dotés d'un doctorat sont nombreux et deux portent spécialement la politique de recherche, devenue un enjeu de la formation. Cependant, une certaine confusion est constatée s'agissant des termes employés (« groupes », « programmes », « projet ») et l'on s'interroge sur l'unité et la soutenabilité de ces projets dont les moyens humains, matériels et financiers ne sont pas clairement précisés.

La construction de très nombreux partenariats avec l'université reflète un dynamisme des projets et le désir de partager avec d'autres enseignements. La mise en place du diplôme universitaire en médiation et du master de littérature ainsi que la création du Fablab « la Faironnerie » démontrent la volonté d'inscrire dans la durée certains de ces échanges.

Le développement international est soutenu par une politique volontariste par le recrutement d'enseignants d'origine allemande ou anglaise et d'un directeur des études, de la recherche et de l'international. La formation se concentre sur des destinations comme la Chine et la Grande Bretagne. Le projet Interreg porté avec l'école anglaise UCA (University for the creative arts) a impliqué toute l'école dans une dynamique importante. Si 20 % des étudiants partent à l'étranger, la mobilité entrante et sortante reste assez faible au regard des effectifs, et particulièrement pour le site du Havre. Peu de détails sont donnés sur le choix des destinations, la pertinence et l'articulation avec le projet de l'étudiant.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données du dossier ne permettent pas de mesurer la part des étudiants arrivant par équivalence dans la formation. En revanche, les effectifs haurais doivent faire l'objet d'une attention particulière, la section art devant être augmentée, sous peine d'être menacée. En outre, la dynamique de création et de réflexion d'une classe ne peut être maintenue à moins de dix inscrits. Une déperdition des effectifs entre la 3^{ème} et la 5^{ème} année est constatée. Ceux-ci déclinent en art de 16 étudiants en fin de 1^{er} cycle à 6 en 1^{ère} année de 2^{ème} cycle puis 4 présentés au diplôme, en design graphique de 24 à 20, puis 14 présentés au diplôme. Les causes de ces décrochages ne sont pas analysées.

Entre 2012 et 2015, le taux moyen de diplômés a progressé de 86 % à 92 %. Depuis 2010, le taux de réussite au diplôme est la plupart du temps de 100 % pour chaque cursus. Il rejoint les statistiques habituelles relevées pour les écoles d'art.

Les enquêtes d'insertion professionnelle portent sur des effectifs trop faibles d'étudiants (moins de 20 % de réponse) pour que les données soient vraiment exploitables. Sur cette base, 40 % des jeunes étudiants poursuivent leur activité artistique, 40 % travaillent dans l'enseignement et la médiation culturelle et 20 % exercent un autre métier. 2 à 3 % seulement des étudiants sont concernés par une poursuite d'étude en doctorat. Il est constaté que les diplômés complètent le plus souvent leur formation par la poursuite d'un 2nd diplôme de niveau master, (par exemple en « art et chorégraphie », en « illustration », en « art et média »). Le dossier ne présente pas de parcours individuels d'étudiants.

- Pilotage de la formation

L'équipe enseignante inclut des artistes et des théoriciens reconnus. Certains enseignants possèdent des compétences originales (« cultural studies », code). Le 2^{ème} cycle est piloté conjointement par deux professeurs référents, un plasticien en 4^{ème} année et un théoricien en 5^{ème} année. Leur travail est soutenu par des professeurs coordinateurs affectés à des missions transversales (attribution des crédits, projets européens, partenariat avec l'Université EURASIA, etc.) dont le bien-fondé n'est pas démontré.

Un conseil de perfectionnement (composé de la direction, des secrétaires pédagogiques, des coordinateurs des années 4 et 5, d'un professeur invité, de deux représentants des élèves et d'un invité extérieur) a été mis en place récemment et a déjà produit des effets en termes de participation étudiante. Aucun système d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est encore mis en place.

La précédente évaluation mettait l'accent sur la nécessité d'une plus grande imprégnation du cursus par la théorie et d'une structuration de la formation en design graphique. Une des principales recommandations insistait sur la mise en place de stages. La construction théorique du cursus est très valorisée aujourd'hui. Les stages demeurent marginaux et le dispositif les soutenant (ressource, accompagnement, évaluation) reste à construire.

Encore empirique, la procédure d'autoévaluation nécessiterait d'être formalisée. Aucun élément n'est fourni pour en apprécier la portée dans la programmation pédagogique. L'autoévaluation ne doit pas être réservée à l'équipe de direction et devrait être partagée dans les instances de l'établissement.

Les temps forts de l'évaluation du travail de l'étudiant sont ceux des bilans et des diplômes. Les crédits sont attribués selon les grandes catégories définies par la réglementation en vigueur (arrêté du ministre chargé de la culture de juillet 2013). Une attribution plus fine de ces crédits pourrait être mise en place. Le supplément au diplôme est détaillé et confère à celui-ci une bonne documentation des enseignements suivis par le jeune diplômé.

Le dossier a intégré un vocabulaire normalisé, ce qui peut être un obstacle à la lecture et à la compréhension du projet global. Il pourrait détailler davantage les contenus d'enseignements mettant ainsi en évidence les originalités du projet. La vitalité des projets artistiques et culturels est indéniable et très développée, elle pourrait être davantage articulée aux enjeux pédagogiques.

Conclusion

Points forts :

- La qualité et la diversité de l'équipe enseignante, possédant des compétences variées et engagée dans la recherche, permettront à la formation de relever les défis à venir.
- Le caractère multisite est porté comme une force et doit être entretenu.

- Une inscription artistique et culturelle pertinente illustrée par un nombre foisonnant de projets et une véritable synergie locale qui doivent maintenant s'étendre au-delà des frontières régionales.
- L'importance des enseignements numériques place l'école dans les enjeux contemporains de la création.
- Les dispositifs de certification professionnelle sont originaux et l'importance du secteur de la médiation justifie leur développement à l'échelle des deux sites.

Points faibles :

- La baisse continue des effectifs de la mention art du site du Havre.
- La distinction entre le 1^{er} et le 2^{ème} cycle mériterait d'être précisée, un trop grand nombre d'enseignements étant totalement identique entre les deux phases.
- L'absence d'outils de connaissance de l'origine des étudiants en 2^{ème} cycle et du devenir professionnel des diplômés.
- Une politique de stage encore discrète qui devrait donner lieu à l'attribution de crédits spécifiques.
- Une atomisation de la recherche qui mérite une structuration favorisant la dimension intersite et une hiérarchisation des projets.

Recommandations pour l'établissement :

La question de l'attractivité de l'école et de ses effectifs doit être posée, concernant notamment, de manière prioritaire, le département art du Havre.

L'identification et l'explicitation des spécificités de chaque formation seraient profitables pour guider les étudiants dans leur parcours. Le caractère multisite du projet pédagogique exige une clarification et des mutualisations des deux formations en art, au-delà de l'affichage de deux noms distincts (« Art i-REEL », « A/R/T ») qui nuisent à la compréhension du dispositif. Le récent et intéressant « master *Création littéraire* » mériterait d'être mieux intégré à l'offre de formation par un jeu de mutualisations. L'hypothèse de répartir les deux formations entre deux options distinctes (*art* et *design*) pourrait aussi favoriser une meilleure compréhension des études.

L'école doit hiérarchiser les projets et les partenariats de telle sorte qu'apparaissent plus nettement ceux qui structurent la formation. Il lui faudra prochainement saisir les opportunités offertes par la ComUE et travailler avec l'école de Caen-Cherbourg pour s'intégrer pleinement à l'offre régionale d'enseignement supérieur.

La mise en place d'un conseil scientifique peut contribuer à une meilleure définition de la politique de recherche de la formation.

Une analyse plus fine du suivi des étudiants en cours de cursus est nécessaire afin de mettre en place des outils permettant de soutenir le projet de chacun.

Un chantier lié à la mobilité et à son intérêt dans la formation devrait fluidifier l'accès des étudiants aux stages et séjours à l'étranger. Le partenariat avec la Chine ne peut valoir à lui seul la politique internationale, d'autant qu'il n'assure pas une véritable réciprocité.

La perspective de dispenser certains enseignements en anglais permettrait de rendre plus attractive la formation, notamment à l'attention des étudiants anglais voisins, ce public n'apparaît que très peu dans le dossier.

Observations de l'établissement

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec attention le rapport du comité d'expert. Vous trouverez ci-dessous quelques observations.

Place du département Art i-REEL du campus du Havre

Le comité a constaté avec justesse une baisse des effectifs de ce département et une distinction peu claire avec le département Art de Rouen. Un travail de re-structuration a été entamé il y a quelques mois afin de marquer plus fortement l'identité de chaque campus. Ainsi, le département Art du campus du Havre sera progressivement déplacé vers Rouen et fondu avec le département Art rouennais. Cette transformation sera lissée sur les deux années universitaires 2016-17 et 2017-18. Le site du Havre sera donc consacré, à partir de 2018, à l'enseignement du design graphique et de la création littéraire. Une demande d'obtention de l'option design mention design graphique et interactivité pour le DNSEP est en cours auprès du Ministère de la Culture et de la Communication.

Liens avec l'esam Caen-Cherbourg et absence d'offre de formation universitaire dans le champ artistique

Une convention tripartite a été signée fin juin 2015 avec l'esam et avec l'ENSA Normandie afin de constituer un pôle culture au sein de la COMUE Normandie Université. Des échanges ont commencé : exposition Myriam Mechita (professeure à Caen) dans la galerie du site du Havre en 2015, exposition de Yann Owens (professeur au Havre) dans la galerie de Caen, constitution d'un groupe de travail commun sur l'évaluation des enseignements... L'ENSA accueillera l'exposition des diplômés de l'ESADHaR en novembre prochain dans son hall d'exposition. Concernant la formation universitaire, il n'y a pas d'UFR d'arts plastiques dans les universités de Normandie.

Mise en place de la recherche au sein de l'ESADHaR

Le comité a constaté une « atomisation » de la recherche avec 13 lignes de recherche. La recherche, au sein des écoles d'art et au sein de l'ESADHaR, est encore une activité récente. Afin de favoriser son développement, la politique décidée dans ce domaine, au sein de l'ESADHaR, a été de faciliter toutes les initiatives venant de l'équipe pédagogique et d'accompagner financièrement chaque projet au cas par cas. L'organisation de la recherche continue de se structurer et une nouvelle phase est bien sûr à construire avec le Conseil scientifique qui se réunit deux fois par an depuis 2011.

Place des stages

Les stages sont obligatoires en premier et second cycles. Ils font tous l'objet d'une convention de stage et d'une évaluation. Dans le cas des stages de premier cycle (d'une durée de deux semaines au minimum), deux crédits sont affectés spécifiquement au stage en semestre 5. Pour le second cycle, le stage (d'une durée d'un mois au minimum) participe à une Unité d'Enseignement intitulée « Évaluation » à laquelle 10 crédits sont attribués en semestre 7 ou 8. Une évolution de la maquette, dès la rentrée, permettra d'attribuer des crédits spécifiques au stage de second cycle.

Vous remerciant de me permettre de vous faire part de mes observations concernant l'évaluation de l'ESADHaR, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thierry Heynen
Directeur Général ESADHaR

